



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009 À 18 H

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt du deuxième rapport semestriel du trésorier et approbation des amendements budgétaires proposés dans ce rapport
3. Avis de présentation d'un règlement concernant la régie interne du conseil municipal
4. Approbation d'une convention de prise de possession préalable avec autorisation de travail et entente sur les modalités de l'acquisition d'une partie du lot 2 023 805 requise pour la réalisation des travaux de prolongement de l'avenue de l'Esplanade, ordonnés par le règlement numéro 1117 et autorisation au maire et au greffier de signer l'acte qui sera préparé par le notaire René Gadoury pour donner suite à cette convention
5. Rapport du maire sur la situation financière de la Ville
6. Approbation du contrat à intervenir entre la Ville et monsieur Claude Lachapelle par lequel la Ville retient les services de monsieur Lachapelle à titre de chef de cabinet du maire
7. Approbation du contrat à intervenir entre la Ville et monsieur Dominic André Le Page par lequel la Ville retient les services de monsieur Le Page à titre d'attaché politique au cabinet du maire
8. Révision du fonctionnement des services et de l'organisation du travail

PÉRIODE DE QUESTIONS

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Prochaine séance ordinaire du conseil le 18 janvier 2010 à 19 h 30.